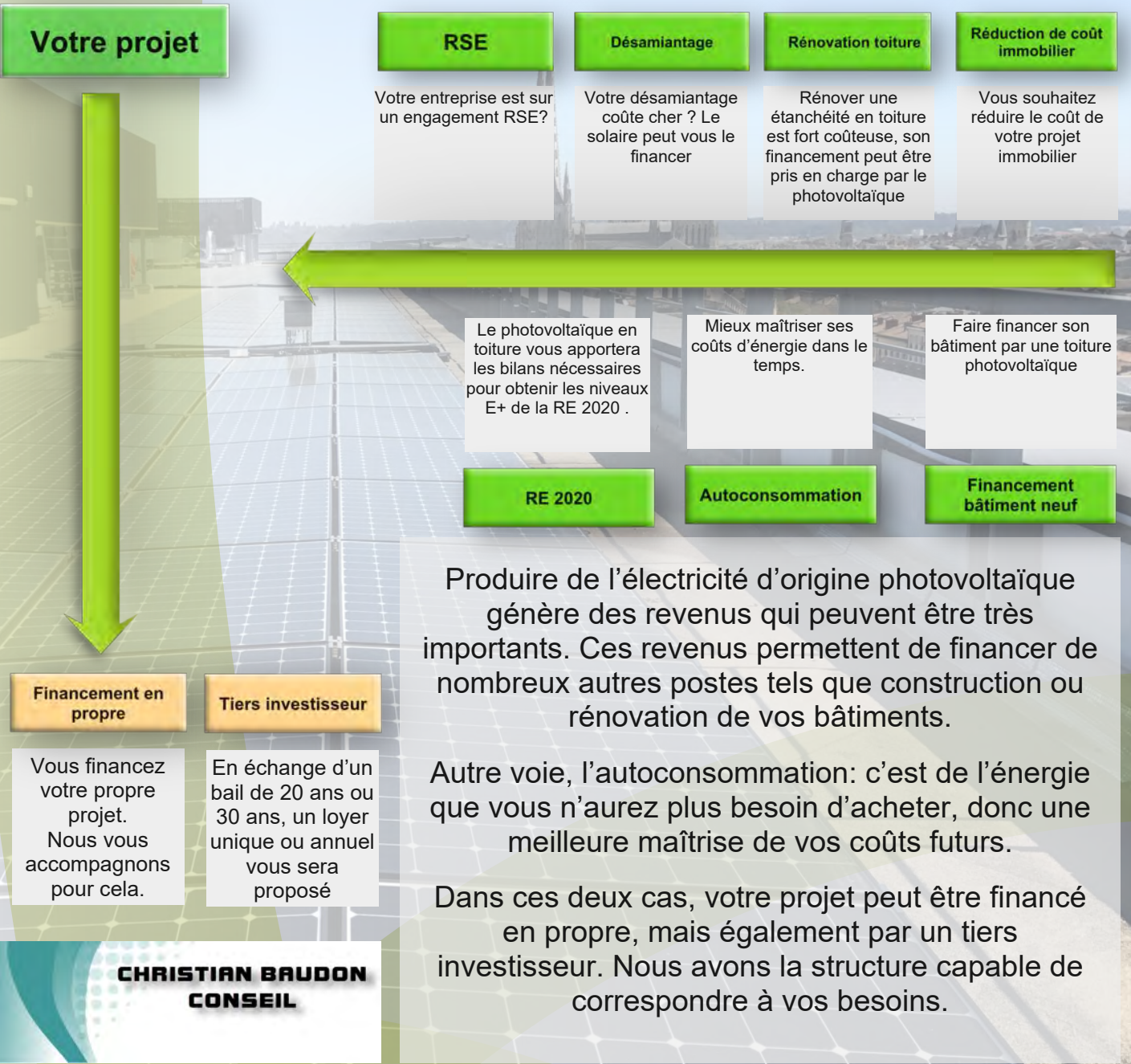




Envie de valoriser vos toitures ou vos parkings tout en favorisant la transition énergétique ?



Votre projet solaire comportera toujours 3 parties indissociables

Montage technique

- Sur du bac acier
- Sur une toiture à faible pente avec complexe d'étanchéité
- Sur un toit-terrasse. Lesté ou fixé
- En ombrière de parking

Il y a toujours une solution technique possible

Montage juridique

- Un projet photovoltaïque devra être porté par une société « ad hoc »
- Des contrats croisés devront gérer la relation avec le propriétaire des murs. Promesse de bail, bail, convention d'occupation des sols, ou bail de location.

Montage financier

- L'ensemble des éléments financiers devront être intégrés dans un business plan suffisamment fin afin de pouvoir satisfaire les exigences des financiers.

Contraintes

- La complexité des démarches administratives
- Des délais administratifs importants (6 à 18 mois)

Nous gérons l'ensemble de ces démarches

Prérequis

- Une exposition solaire correcte
- Pas d'ombrage
- Une structure capable de supporter environ 25 kg / m²
- Un point de raccordement à une distance acceptable (300 m maximum, plus sur de très grosses puissances).
- Une surface de captage de 600 m² minimum (projet 100kWc)

**CHRISTIAN BAUDON
CONSEIL**

☎ 06 99 42 29 33

✉ conseil@christian-baudon.com

